



Au nom des administrateurs du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, c'est avec grand plaisir que je vous convie à la 19<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres le :

**MERCREDI 30 mai 2012**  
**Aux Jardins de Métis (Villa Estevan)**  
**200, route 132, Grand-Métis**  
**de 16 à 18 heures**

L'assemblée sera l'occasion de présenter le bilan de l'année et d'adopter les nouvelles priorités de l'exercice 2012-2013. Vous pourrez également profiter du lieu enchanteur des Jardins de Métis avec une visite guidée et une conférence avec le directeur, M. Alexander Reford.

#### **Assemblée générale annuelle des membres**

Les principaux dossiers qui ont occupé le haut du pavé cette année et qui traceront les nouvelles orientations de 2012-2013 sont :

- **la forêt** avec par exemple la poursuite de notre implication régionale auprès de la CRRNT, des Tables de GIRT, etc., et un suivi particulier concernant les cibles d'aménagement écosystémiques, la sylviculture intensive et la suite de la réforme forestière ;
- **l'énergie et le réchauffement climatique** avec par exemple la réduction de notre dépendance au pétrole, la diminution des GES dans les municipalités et l'adaptation aux changements climatiques ;
- **les aires protégées** avec par exemple la désignation des prochaines zones en forêts publiques ainsi qu'en terres privées, sur le littoral et le Saint-Laurent ;
- **la gestion de l'eau** avec par exemple l'entente régionale sur la protection et la mise en valeur des rives et des lacs, un projet de connaissances sur les eaux souterraines et la poursuite du plan d'action régional sur les algues bleu-vert.

L'assemblée des membres permettra de présenter ces dossiers de l'heure et de recueillir vos préoccupations et vos attentes envers le conseil de l'environnement afin qu'il accomplisse au mieux sa mission d'organisme de concertation régionale en matière de protection environnementale et de promotion du développement durable.

# Convocation (suite)



## Visite guidée et conférence sous le thème de la conservation

Une **visite privilégiée des Jardins de Métis** animé par le directeur M. Alexander Reford débutera à 15 h. En cas de mauvais temps, d'autres activités sont prévues sur place. L'assemblée commencera à 16 h et un **buffet cocktail** préparé par le chef des Jardins, M. Pierre-Olivier Ferry, vous sera servi vers 18 h. Le public est également invité à assister à la **conférence de M. Reford**, à 19 h, sous le thème de la conservation.

Alexander Reford est l'arrière-petit-fils d'Elsie Reford et directeur des Jardins de Métis depuis 1995. Historien de formation et diplômé des universités d'Oxford et de Toronto, ce passionné d'horticulture est président de l'Association des jardins du Québec et cofondateur du Festival international des Jardins. Dévoué à la préservation des Jardins de Métis et à leur rayonnement tant sur le plan horticole et écologique que touristique, il dirigea une rénovation exhaustive des bâtiments historiques des Jardins. Avec la préservation des zones longeant le fleuve Saint-Laurent et la création d'un parc écologique sur les rives de la rivière Mitis, les Jardins de Métis sont devenus, en 2002, chef de file dans la protection de la nature. Ils célèbreront cet été leur 50<sup>e</sup> anniversaire.

Espérant vous recevoir en grand nombre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink that reads "Luce Balthazar". The signature is elegant and cursive.

Luce Balthazar



- 14 h 45 Arrivée des participants et inscription à la Villa Estevan
- 15 h Début de la **visite guidée des Jardins** avec le directeur Alexander Reford
- 16 h **Assemblée générale annuelle des membres**
- 18 h **Buffet cocktail à base de produits locaux (cliquez pour voir le menu)**
- 19 h **Conférence grand public** sous le thème de la conservation avec Alexander Reford
- 20 h Mot de la fin



Le stationnement et l'entrée sont gratuits. En cas de mauvais temps, d'autres activités sont prévues sur place. Le conseil remboursera les frais de déplacement d'un représentant par organisme membre à but non lucratif.

**L'activité est GRATUITE pour les membres!**





# Ordre du jour

1. Ouverture et régularité de la rencontre (quorum)
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée AG-18
4. Suivis au dernier procès-verbal AG-18
5. Bilan de l'exercice 2011-2012 :
  - 5.1. Dépôt du rapport d'activités 2011-2012
  - 5.2. Approbation de la mission d'examen financier au 31 mars 2012
  - 5.3. Ratification des actes des administratrices et des administrateurs
6. Projections sur le nouvel exercice 2012-2013 :
  - 6.1. Adoption du plan d'action annuel 2012-2013
  - 6.2. Adoption des prévisions budgétaires 2012-2013
7. Modifications aux règlements généraux
8. Nomination d'un expert comptable pour l'examen des états financiers
9. Nominations au conseil d'administration 2012-2013
10. Divers



# Membres

Vous n'ignorez pas que **l'effectif des membres représente un atout majeur pour notre organisme. Il favorise notre représentativité et notre enracinement dans le milieu.** Votre adhésion ou votre renouvellement\* vous permettra entre autres de :

- contribuer à certains comités sectoriels ;
- recevoir et participer aux bulletins d'informations Écho-Système et Écho-Flash ;
- recevoir au besoin un appui, une information, un soutien technique ou un avis du conseil ;
- participer à des conférences et des formations du conseil gratuitement ou à un tarif préférenciel ;
- participer et se faire entendre à l'assemblée générale annuelle des membres.



**Le conseil offre la journée d'activités du 30 mai gratuitement à ses membres et charge un coût modique de 10 \$ (individus) et 25 \$ (organismes) à ceux qui ne le sont pas.** Le coût d'adhésion au conseil pour un individu est de 5 \$ ou 10 \$ et celui d'un organisme est de 10 \$ ou 25 \$ par année, selon la ressource.

**Manifestez votre appui au Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent!**

[Voir le formulaire d'adhésion et de renouvellement](#)

\*La période d'adhésion débute à partir de l'encaissement du paiement du membre et est à renouveler un an après.

# Comment s'y rendre?

©LouiseTanguay



Pour faciliter le **covoiturage**, le conseil vous suggère d'utiliser la plateforme du Réseau de covoiturage.

1. Rendez-vous sur le site [www.covoiturage.ca](http://www.covoiturage.ca)
2. Complétez la procédure d'inscription gratuite et rapide
3. Une fois connecté, allez dans la section « mes trajets », et cliquez sur ajouter un trajet unique /longue distance (date précise)
4. Sélectionnez un point de départ suggéré, en cliquant sur > CAN-Québec > Régions et villes du Québec > Bas-Saint-Laurent > **Votre localité**
5. Sélectionnez une destination suggérée, en cliquant sur > CAN-Québec > Régions et villes du Québec > Bas-Saint-Laurent > **Grand-Métis**
6. Cliquez sur **suivant** et ajustez les détails de votre offre/demande, en spécifiant la **date 2012-05-30**. Nous vous suggérons d'ajouter un commentaire à l'effet que vous allez aux Jardins de Métis, pour l'A.G.A. du Conseil régional de l'environnement. Vous pouvez aussi régler le retour au même moment
7. Vos trajets sont maintenant créés, et vous pouvez les consulter ; un lien vers les offres et demandes qui correspondent à vos critères apparaît automatiquement

Nous vous recommandons de vous inscrire à l'avance, ce qui permettra à d'autres personnes de voir votre offre/demande et d'y répondre.

## Au plaisir de vous y voir!



CONSEIL RÉGIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT  
BAS-SAINT-LAURENT

88, Saint-Germain Ouest, Bureau 104  
Rimouski (Québec) G5L 4B5  
Téléphone : 418 721-5711 / Télécopieur : 418 724-2216  
Courriel : [crebsl@globetrotter.net](mailto:crebsl@globetrotter.net)  
Site Internet : [www.crebsl.com](http://www.crebsl.com)



[Suivre le conseil sur Facebook](#)